

civilisation nationale a reçu un essor puissant: c'est à Paul Kruger et à son peuple que nous le devons. Nous leur devons également le sentiment de justice et grandement fortifié en Europe, l'Angleterre exceptée. Le monde civilisé a été unanime à prendre parti pour les Boers et cette unanimité donne à réfléchir.

Traduit en conseil de guerre. Mazer, 23 novembre. — M. Kayer, ancien membre du Volksraad, vient d'être, pour la seconde fois traduit en conseil de guerre par les Boers. Tous ses bestiaux et ceux de son frère seront confisqués. Un autre député, M. Roos, est gardé prisonnier par les Boers à Sénékal.

LA GUERRE DE CHINE

La concession française de Tien-Tsin. Tien-Tsin, 23 novembre. — Le brève court que les commissaires municipaux français ont lancé une proclamation qui équivaudrait à l'annexion pure et simple de la concession française de Tien-Tsin.

L'Allemagne et la France

Paris, 25 novembre. — Nous lions dans le « Métrical diplomatique ». « Au cours d'un récent entretien avec l'ambassadeur de France à Berlin, le nouveau chancelier de l'Empire a manifesté à M. le marquis de Noailles l'intention d'accroître encore la cordialité dont était déjà empreinte la politique de l'Allemagne à l'égard de la France. »

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ

du Journal de Roubaix est une petite encyclopédie de la famille.

l'abbé Loeten, manifeste son admiration par des brèves répétées. M. E. Duthoit se fait ensuite l'interprète de tous pour féliciter et remercier le conférencier.

UNE FAUSSE ALERTE. — Dimanche, vers midi, le bovin annonçait qu'un incendie venait de se déclarer dans la Grande-Rue; renseignements pris, il s'agit d'un feu de cheminée, qui s'était déclaré au Cercle du Dauphin.

Immédiatement, un grand rassemblement s'était formé en face du Cercle. Les quelques pompiers qui ne tardèrent pas à arriver n'en eurent pas besoin d'intervenir.

UN ENFANT RENVERSE PAR LE TRAMWAY ELECTRIQUE. — Samedi vers midi un jeune écolier, Emile Rosland, âgé de 7 ans, dont les parents habitent sur Solferino, suivait la rue de Mouvans, longeant la voie du tramway, l'enfant n'aperçut pas un car électrique arrivant à ce moment et fut renversé par le véhicule. Heureusement le wattman qui avait vu le danger couru par Emile Rosland, avait fait fonctionner son frein depuis déjà quelques mètres et grâce à son sang-froid, tout accident put être évité.

OUTRAGES A LA POLICE. — Un tisserand, Pierre Coursole, âgé de 45 ans, demeurant à Watroux, a été arrêté hier à 11 heures, vers 3 heures, près du pont d'Esbaum. Cet individu avait été d'abord manifeste et de rébellion envers la police. COURS DE GEOGRAPHIE COMMERCIALE. — Local Pierre Cateau. — Programme de la conférence du lundi 26 novembre, 8 h. 1/2 du soir. « La Roumanie dans la Péninsule balkanique. »

M. JULES CONSTANTIN-DUMORTIER, constructeur, rappelle à MM. les cyclistes et chauffeurs que ses nouveaux modèles et ateliers sont situés, 27, rue de Fabrication.

ENTERREMENTS DU LUNDI 26 NOVEMBRE. — M. Jules Grouillon, à huit heures un quart, église du Sacré-Cœur. — M. Fernand Sellier, à dix heures, église Saint-Edouard.

OBITS DU MEME JOUR. — Mme Marcelle Gauthier, née Marie Florentin, à neuf heures et demie, église Saint-Edouard. — M. Jules Grouillon, à dix heures, église du Sacré-Cœur. — M. Joseph Dewilder, à huit heures, église du Sacré-Cœur. — M. Edouard Misquellier, à neuf heures et demie, église du Sacré-Cœur.

Communications. ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — Renseignements, intéressants le groupe chauffeurs et le groupe électriciens, au lycée d'Esbaum, 10, boulevard de la Paix. Les sociétaires, désireux de profiter de la réduction accordée aux places de pourtour pour les représentants Paris, sont priés de s'adresser à M. F. Florentin fils, 24, rue des Arts.

WASQUEHAL. Séance tumultueuse du Conseil municipal. Démission collective des conseillers. — On trouvera d'autre part le compte-rendu de la séance tenue dimanche par le Conseil municipal de Wasquehal. Après une délibération très calme pendant une heure et demie, une protestation des collectivistes contre la validité des actes de l'administration, a débouché un véritable orage. Le tumulte s'est fait si violent, qu'il a fallu lever la séance. La gauche ayant mis la droite au défi de démissionner, le maire a déclaré au nom de ses collègues être prêt à démissionner si les collectivistes veulent en faire autant. La chose a été arrêtée tout de suite et à l'heure qu'il est tous les conseillers sont démissionnaires.

Un fait qui le Conseil d'Etat était saisi d'un appel de la majorité libérale contre l'invalidation prononcée par le Conseil de préfecture contre quatre conseillers. L'affaire est donc tranchée en jugement.

AVIS IMPORTANT. — Si vous voulez avoir de superbes cartes de visite, livrées de suite, à des prix étonnants de bon marché, adressez-vous immédiatement à la librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue. Tout acheteur de 100 cartes et 100 enveloppes a droit à une très jolie boîte, d'un format très pratique et d'un goût très artistique. Voir le tableau publié d'autre part.

LANNY. UNE CIRCUAIRE à ce distributeur, dimanche matin, dans toutes les maisons de la commune de Lanny. Elle concerne les distributions aux enfants des écoles de la ville. La ville a voté.

Le conseil vote au Conseil municipal à ce sujet la somme de 20 francs pour la commune de Lanny. Les deux catégories d'enfants, les « privilégiés » qui jouissent des avantages municipaux, et les « désolés » qui ne jouissent pas de ces avantages, ont droit au même traitement. Le conseil vote de donner à leurs enfants, les riches peuvent donner, les pauvres ne le peuvent pas. Après avoir soutenu la cause de l'école, le conseil municipal, nous ne considérons pas notre tâche comme terminée. Le droit commun que nous réclamons pour tous et que la municipalité nous a refusé, nous le faisons valoir au conseil municipal. Nous ne sommes pas satisfaits de ce que nous venons vous proposer. Formons une « Union libérale » pour le programme et la loi seront le suivant: 1. Le tableau de l'école en demandant aux enfants indigents de la commune de leur fournir un bon d'achat de 2 francs par semaine, de toutes les écoles de la ville. 2. Des objets de première nécessité à venir des ressources sur des souscriptions, des cotisations, etc. 3. Offrir aux enfants pauvres de toutes les écoles de la ville, de 2 francs par semaine, de toutes les écoles de la ville. 4. Des objets de première nécessité à venir des ressources sur des souscriptions, des cotisations, etc. 5. Offrir aux enfants pauvres de toutes les écoles de la ville, de 2 francs par semaine, de toutes les écoles de la ville.

Comptant sur tous les vrais libéraux, sans distinction de parti politique, nous avons l'honneur de vous assurer que nous ne nous laisserons pas tromper par le parti républicain. Le conseil municipal. La messe de Sainte Catherine. — Aujourd'hui lundi, à sept heures et demie du matin, les jeunes filles de Lanny ont célébré la messe de Sainte Catherine, une messe en l'honneur de Sainte Catherine. Le salut du soir aura lieu à quatre heures et demie.

HEM. INCENDIE D'UNE MEULE. — Dans la soirée du samedi, vers huit heures et demie, deux préparateurs de la brigade du Pont-Rouge, les nommés Desver et Michel Duro, se trouvaient en embuscade au hameau du Calvaire, au loin de la ferme de M. Charles Nutte. Ils ne remarquèrent d'abord rien d'anormal, s'étant éloignés de six cents mètres environ, ils revinrent sur leurs pas lorsqu'ils virent que le feu prenait à une meule près de laquelle il était passé quelques instants auparavant. Ils accoururent en toute hâte, et donnèrent l'alarme à la ferme Nutte, qui se trouve à trois cents mètres de meule. On ne put songer à organiser les secours, l'eau manquant totalement et ce hameau étant trop éloigné du village. Les pompiers ne furent pas appelés. On l'aurait su par la cause de ce sinistre. Les douaniers, revenus sur les lieux, après qu'ils eurent vu l'incendie, ne virent personne près de là, ni dans les alentours.

FOREST. UNE SORTIE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES. — Dimanche après-midi, les membres de l'Association amicale des anciens élèves de l'école de garçons ont fait une sortie dans la commune de Forest, au son du tambour, chez plusieurs de leurs membres actifs et chez leurs membres honoraires.

SAILLY. LES OFFICES DU JOUR DE L'ADORATION. — Voici l'heure des offices pour le jour de la fête de l'Adoration qui aura lieu demain, mardi. Ouverture des portes à cinq heures et demie; il y aura deux confesseurs étrangers. Première messe à six heures; deuxième à sept heures; à huit heures, exposition du T. R. Sacrement et troisième messe à dix heures et demie; à onze heures, sermon; à trois heures et demie, vêpres solennelles avec sermon et salut de clôture. Les habitants des différents quartiers de la paroisse sont priés de vouloir bien désigner pour l'adoration à l'église, en deux heures de offices, un membre au moins de chaque famille aux heures ci-après: de huit heures et demie à neuf heures, le Bas-Chemin; de neuf heures à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le Haut-Chemin; de deux heures et demie à trois heures, le Haut-Chemin; de trois heures et demie à quatre heures, le Haut-Chemin; de quatre heures et demie à cinq heures, le Haut-Chemin; de cinq heures et demie à six heures, le Haut-Chemin; de six heures et demie à sept heures, le Haut-Chemin; de sept heures et demie à huit heures, le Haut-Chemin; de huit heures et demie à neuf heures, le Haut-Chemin; de neuf heures et demie à dix heures, le Haut-Chemin; de dix heures et demie à onze heures, le Haut-Chemin; de onze heures et demie à midi, le Haut-Chemin; de midi à deux heures, le